

AU DU JAL

ANNÉE 2026 NO 1 - FÉVRIER

CE MOIS CI:

| | |
|-------------------------------------|----------|
| Nouvelles municipales | 2 |
| Mot du maire | 3-4-5 |
| AGA COOP | 5 |
| Emplois d'été | 6 |
| Carnaval | 7-8 |
| RIDT | 9 |
| Chalet des Loisirs Bibliothèque | 10 |
| Club des 50 ans et + | 11-12-13 |
| Camp de jour d'été Relache V.I.P | 14 |

Joyeuse
St-Valentin!



Cet hiver, laissez place à
la joie et plongez
dans l'ambiance
festive du carnaval !



Détails aux pages 7 & 8

Le bureau municipal est ouvert
selon l'horaire suivant

**Lundi au jeudi de
9h00 à 11h30 et 12h30 à 16h00**

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le
personnel municipal au 418-899-2834 ou par courriel à
info@municipaliteauclair.ca



Pour les situations urgentes: 581-337-1276
ou dg@municipaliteauclair.ca

Travaux publics & Garage municipal: 418-899-0378

Urgence travaux publics: 418-709-3612



Séances du conseil municipal

Les prochaines séances publiques du conseil
municipal auront lieu aux dates suivantes, à **19h30**,
à la bibliothèque municipale au
777, rue du Clocher :

* Lundi, 2 mars

* Mardi, 7 avril

Ces séances sont ouvertes
au public. La participation
des citoyens est
encouragée.
Bienvenue à tous!



Adoption du budget 2026

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec rigueur et responsabilité que le conseil municipal vous présente le budget 2026 de la Municipalité d'Auclair, un budget équilibré totalisant 1 574 158,37 \$ en revenus et en dépenses.

Dans un contexte où les municipalités doivent composer avec l'augmentation des coûts de services et d'entretien des infrastructures, le conseil a travaillé à maintenir une fiscalité stable et équitable. Ainsi, le taux de la **taxe foncière générale est fixé à 0,80 \$**, comparativement à 0,79 \$ en 2025, tandis que la **taxe spéciale immeuble diminue à 0,42 \$**, comparativement à 0,43 \$ l'an dernier.

Le taux combiné demeure donc inchangé à 1,22 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit le même qu'en 2025.

Une **légère hausse de 14 \$ par immeuble** est toutefois appliquée aux services d'aqueduc et d'égout pour les immeubles qui en bénéficient, afin d'assurer la pérennité et la qualité de ces services essentiels.

Nous tenons également à souligner des nouvelles positives du côté des revenus gouvernementaux. La municipalité bénéficiera d'une **hausse de la péréquation**, qui passe de 95 541 \$ à 106 900 \$, ainsi que d'une augmentation de la **répartition de la croissance d'une partie de la TVQ**, laquelle passe de 42 616 \$ à 55 577 \$. De plus, l'**assiette fiscale de la municipalité progresse**, passant de 55 340 700 \$ à 56 165 100 \$, témoignant du dynamisme et de la vitalité de notre milieu.

Priorités pour 2026

Pour l'année 2026, le conseil municipal a identifié des priorités claires :

- ✚ Rechercher activement des subventions afin de finaliser les chantiers en cours, notamment le chalet des loisirs, le pavillon et les travaux d'amélioration du camping ;
- ✚ Procéder au remplacement du vieux camion de déneigement, afin d'assurer un service sécuritaire et efficace à la population ;
- ✚ Poursuivre le développement de l'autonomie alimentaire, en mettant en œuvre notre plan de développement d'une communauté nourricière, incluant les projets de frigos collectifs, de serre, et du pavillon, qui deviendra une pièce centrale de ce projet. Une fois complété, ce lieu pourra accueillir des ateliers, des cuisines collectives et plusieurs autres initiatives au bénéfice de la communauté;
- ✚ Les travaux prévus au plan d'intervention pour les conduites d'aqueduc, d'égouts, de pluvial et de l'asphaltage du village se poursuivront, comme prévu, avec la nouvelle TECQ 2024-2028.

Dépôt d'un nouveau rôle foncier

Enfin, bien que nous ayons réussi à minimiser les augmentations de taxes foncières au cours des deux dernières années, il est important d'informer la population qu'un nouveau rôle d'évaluation foncière sera déposé en 2026. Ce nouveau rôle pourrait avoir un impact sur la taxation foncière en 2027, un élément que le conseil analysera avec attention afin d'en limiter les effets.

Le conseil municipal demeure engagé à gérer les finances publiques avec prudence, transparence et avec une vision à long terme, toujours dans l'intérêt des citoyennes et des citoyens d'Auclair.

Je vous remercie de votre confiance et de votre collaboration.

Stephan Dubé,

Maire



RÉSUMÉ DES REVENUS PRÉVISION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE 2026

| REVENUS DE TAXES | |
|-------------------|----------------------|
| FONCIÈRE GÉNÉRALE | 449 600,44 \$ |
| SPÉCIALE IMMO | 237 200,00 \$ |
| AQUEDUC | 32 175,00 \$ |
| ORDURE | 83 121,00 \$ |
| FOSSE SEPTIQUE | 22 000,00 \$ |
| EAUX USÉES | 31 610,00 \$ |
| ÉGOUT | 3 379,00 \$ |
| TOTAL | 859 085,44 \$ |

| REVENUS DE TRANSFERTS | |
|-----------------------|----------------------|
| PÉRÉQUATION | 106 900,00 \$ |
| PARTAGE TVQ | 55 577,00 \$ |
| PAVL VOIRIE ÉTÉ | 188 983,00 \$ |
| MTQ CONTRAT | 162 090,00 \$ |
| TERRES PUBLIQUES | 22 346,00 \$ |
| ÉCOLE PRIMAIRE | 9 770,00 \$ |
| AUTRES | 35 104,93 \$ |
| TOTAL | 580 770,93 \$ |

| REVENUS DE SOURCE LOCALE | |
|--------------------------|----------------------|
| PRÉVISIONS ÉOLIENNES | 24 110,00 \$ |
| SERVICES RENDUS | 22 150,00 \$ |
| SERV. COMMUNAUTÉES | 29 450,00 \$ |
| MUTATION / PERMIS | 13 520,00 \$ |
| AUTRES RECETTES | 18 072,00 \$ |
| TOTAL | 107 302,00 \$ |

| DESCRIPTION DES TAXES | |
|-----------------------|-----------|
| FONCIÈRE | 0,80 \$ |
| SP IMMO | 0,42 \$ |
| AQUEDUC | 275,00 \$ |
| ORDURE | 265,00 \$ |
| FOSSE SEPTIQUE | 155,00 \$ |
| EAUX USÉES | 290,00 \$ |
| ÉGOUT | 31,00 \$ |

TOTAL DES REVENUS
1 547 158,37 \$

RÉSUMÉ DES DÉPENSES PRÉVISION BUDGÉTAIRE EXERCICE 2026

| ADMINISTRATION | |
|--------------------|----------------------|
| CONSEIL MUNICIPAL | 41 881,00 \$ |
| GESTION FINANCIÈRE | 186 108,00 \$ |
| COMPTABLE | 35 000,00 \$ |
| ÉLECTIONS | 6 046,09 \$ |
| ÉVALUATION | 29 150,00 \$ |
| AUTRE - ASSURANCE | 12 122,38 \$ |
| TOTAL | 310 307,47 \$ |

| SÉCURITÉ PUBLIQUE | |
|-------------------|----------------------|
| POLICE | 38 491,00 \$ |
| POMPIER | 75 583,92 \$ |
| PREMIER RÉPONDANT | 16 642,35 \$ |
| AUTRE | |
| TOTAL | 130 717,27 \$ |

| SANTÉ BIEN-ÊTRE | |
|-----------------|---------------------|
| OMH | 9 500,00 \$ |
| Q-P | 2 836,99 \$ |
| TOTAL | 12 336,99 \$ |

| CULTURE / LOISIRS | |
|------------------------|----------------------|
| CHALET-PATINOIRE | 21 436,26 \$ |
| CAMPING-PLAGE | 14 126,02 \$ |
| ACT. LOISIRS - TERRAIN | 33 346,40 \$ |
| BIBLIOTHÈQUE | 13 803,83 \$ |
| AUTRE | 38 711,67 \$ |
| TOTAL | 121 424,18 \$ |

| TRANSPORT | |
|--------------|----------------------|
| VOIRIE ÉTÉ | 193 595,51 \$ |
| VOIRIE HIVER | 229 562,33 \$ |
| RUE | 13 100,00 \$ |
| COLLECTIF | 1 897,46 \$ |
| TOTAL | 438 155,30 \$ |

| HYGIÈNE DU MILIEU | |
|-------------------|----------------------|
| MAT. RÉSIDUELLE | 83 121,00 \$ |
| FOSSES SEPTIQUES | 23 346,82 \$ |
| EAUX USÉES | 43 665,46 \$ |
| AQUEDUC | 45 001,20 \$ |
| TOTAL | 195 134,48 \$ |

| AMÉNAGEMENT URBANISME | |
|-----------------------|---------------------|
| Q-P MRC | 32 930,54 \$ |
| JARDIN EMBELLISSE | 2 200,00 \$ |
| AUTRE | 26 792,14 \$ |
| TOTAL | 61 922,68 \$ |

| FRAIS DE FINANCEMENT - IMMO | |
|-----------------------------|----------------------|
| INTÉRÊT | 50 000,00 \$ |
| FRAIS DE BANQUE | 13 500,00 \$ |
| REMB CAP | 173 700,00 \$ |
| IMMOBILISATION | 39 960,00 \$ |
| TOTAL | 277 160,00 \$ |

TOTAL DES DÉPENSES
1 547 158,37 \$



Coopérative de développement
agro-forestier du Témiscouata

**Aux membres de la Coopérative de Développement
Agro-forestier du Témiscouata.**

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle de la Coopérative de Développement Agro-Forestier du Témiscouata, qui aura lieu le 24 février 2026 à la salle de l'École La Marguerite d'Auclair, à compter de 19 h.

Bienvenue à tous !!!

Pour la saison estivale, nous sommes à la recherche d'employés dynamiques et motivés pour compléter notre équipe.



Les postes à combler sont :

- Sauveteur(se) de plage
- Moniteur(trice) de camp de jour
- Préposé(e) à l'entretien paysager au village et au camping
- Homme/femme à tout faire pour le camping



Bienvenue
aussi aux
étudiant(e)s !!

Joignez-vous à une équipe conviviale et contribuez à offrir un été sécuritaire, animé et agréable à toute la communauté!

418-899-2834

info@municipaliteauclair.ca



Camping

Citoyens et familles, l'été s'en vient ! Réservez votre séjour au camping et profitez pleinement de ce beau milieu de vie qui nous rassemble.



Des terrains saisonniers sont encore disponibles; informez-vous et recevez un rabais citoyen de 5%!

CARNAVAL



**Merci aux différents organismes
pour leur implication ainsi qu'aux
bénévoles pour leur généreuse
participation !**

**DU PLAISIR D'HIVER POUR
TOUTE LA FAMILLE À
AUCLAIR !**



Suivez nous sur
Facebook !

Nous sommes heureux de vous offrir une programmation diversifiée, pensée pour toute la famille !

Sachez que les fonds amassés lors des différentes activités serviront directement à la réalisation de deux projets qui nous tiennent particulièrement à cœur :

- 👉 l'aménagement du nouveau chalet du camp de jour pour nos jeunes;
- 👉 l'agrandissement du chalet des loisirs, afin d'en faire un espace intergénérationnel et rassembleur.

Votre participation fait toute la différence. Soyez généreux 😊

Procurez vous des ½ - ½ au Dépan-O-Max, au bureau municipal ou au Chalet des loisirs. Les billets seront aussi en vente lors des différentes activités. Une autre façon d'encourager le Carnaval !!!

Participez en grand nombre !



CARNAVAL

TOURNOI DE HOCKEY 4 CONTRE 4

Samedi, 7 février
Chalet des Loisirs, de 8h à 17h

Le Tournoi des acériculteurs est de retour !

2^e édition!

Sur place:
foyer extérieur
musique festive
repas chaud
grignotines
et plus !



DISCO PATIN

Samedi, 28 février
Chalet des loisirs
de 18h30 à 22h

Disco Patin: plaisir garanti pour petits et grands !

BRUNCH DES FERMIERES

Dimanche, 8 mars
Salle de l'école
de 10h à 13h



0 à 5 ans: gratuit
6 à 12 ans: 9.00\$
Adultes: 20.00\$

Offrez-vous un savoureux brunch préparé par les Fermières du Jal, et profitez-en pour célébrer la Journée de la femme dans une ambiance chaleureuse et gourmande.

SOIRÉE POP QUIZ



Samedi, 21 février
Salle de l'école

Ouverture des portes: 19h
Début du quiz: 19h30

Animée par la Boîte à Quiz, une soirée haute en couleur vous attend!

Formez votre équipe de 3 à 6 personnes et venez jouer pour le grand prix !

10\$ par personne

Les participants doivent avoir minimum 14 ans et maximum 100 ans! 🍷

Bar et grignotines sur place

Il est préférable de s'inscrire à l'avance pour nous aider à préparer cette 1^{re} édition: **MERCI !**

TIRE SUR LA NEIGE

Dimanche, 1^{er} mars
Chalet des loisirs, à partir de 14h

Venez vous régaler tout en profitant des plaisirs de l'hiver!

6 ans et +: 2\$
5 ans et moins: gratuit



SOIRÉE DE DANSE COUNTRY / POP

Vendredi, 27 février
Salle de l'école

Soirée animée par Louise Dumont. Bienvenue à tous!



Ouverture des portes: **18h30**

Enseignement de danse

«Stand by me»: **19h**

Début de la danse: **19h30**

10\$ par personne

Bar et grignotines sur place

Pour chaque activité, prévoir de l'argent comptant!

Merci à Monsieur Bernard Généreux pour son implication à la soirée Pop Quiz !

Toujours présent!

BERNARDGENEREUX.CA

BERNARD GÉNEREUX



TAXE DE SERVICE MATIÈRES RÉSIDUELLES

NOUVEAU FONCTIONNEMENT 2026



COMMENT ?

Afin d'inciter tous les utilisateurs à mieux trier leurs matières résiduelles, et pour être plus équitable avec l'utilisation des services, un nouveau fonctionnement de la taxe de service est mis en place en 2026.

La taxe de service pour les matières résiduelles est maintenant partagée en deux parties :

- Une partie pour la **gestion globale des services** qui sont requis par la réglementation et accessibles à tous les propriétaires de bâtiments.

Elle est forfaitaire et appliquée à tous les bâtiments existants sur le territoire.

- Une autre partie, pour les **services de collecte**, qui est fixée en fonction du nombre et du type de contenants à déchets que les utilisateurs présentent à la collecte.

Le **service de base minimum est d'un bac roulant à déchets par unité d'occupation.**

La taxe est donc fonction du nombre de bacs roulants à déchets (ou équivalent en conteneur) que vous mettez à la collecte.

Chaque bac roulant à déchets **supplémentaire** présenté à la collecte **devra être muni d'une vignette spécifique**, à acheter auprès de la municipalité.

Dès la fin mars 2026, une tolérance sera appliquée mais vous devez contacter votre municipalité si vous souhaitez présenter à la collecte plus d'un bac roulant à déchets.

Après cette date, la RIDT et la municipalité appliqueront des règles strictes pour la collecte des bacs roulants à déchets.

Netez que le tri est obligatoire et que certaines matières sont interdites à la collecte des déchets. Consultez les services disponibles au verso.

Si vous mettez à la collecte un seul bac roulant à déchets, vous n'avez rien à faire.

Assurez-vous de trier vos matières le plus possible avec les services disponibles.

POURQUOI ?

La collecte des déchets et leur enfouissement coûtent de plus en plus chers.

La gestion des déchets représente plus des deux tiers des frais payés par les contribuables de la municipalité à la RIDT.

À l'inverse, lorsque le tri est bien fait, la gestion des matières recyclables ne coûte rien.

De nombreux services sont disponibles sans frais pour éviter de tout mettre aux poubelles (voir au verso).

MIEUX TRIER, MOINS DE DÉCHETS

Aucun frais ou vignette pour le recyclage, peu importe le nombre de bacs roulants de récupération mis à la collecte.

La RIDT peut vous livrer gratuitement un bac roulant supplémentaire de récupération, suffit de le demander si vous avez des surplus et de bien trier les matières.

Les récipients de tri pour les matières organiques sont aussi disponibles gratuitement dans votre municipalité.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Pour toute question sur la taxe de service contactez la municipalité.

Pour toute question sur les services, la collecte les bacs roulants ou les contenants, contactez la RIDT (voir au verso).

SERVICES DISPONIBLES AU TÉMISCOUATA

LES BONNES MATIÈRES AU BON ENDROIT !

SANS FRAIS



(418) 853-2220
info@ridt.ca
www.ridt.ca



RÉCUPÉRATION

Contenants, emballages ou imprimés

Ils sont faits de papier, de carton, de verre, de plastique ou de métal.

Contenants souples ou rigides

Généralement, les contenants recyclables s'accompagnent d'un bouchon ou d'un couvercle qui va avec dans le bac.

Les déposer vides, secs et propres. Un simple petit rinçage au besoin.

Exemples de contenants : bouteille de champagne, bouteille d'huile, contenant de savon à lessive, contenant de crème sure, barquette alimentaire en styromousse, etc.

Emballages

Ils servent à transporter facilement un produit.

Exemples d'emballages : boîte à oeufs, panier de fruits, conserve, sac de papier, fil à câbles, etc.

Imprimés

Ce sont les papiers et les autres fibres sur lesquelles on retrouve parfois des textes, des mots ou des images.

Exemple d'imprimés : journaux, magazines, feuilles lignées ou quadrillées, enveloppes, etc.

Quelques exceptions : les produits dangereux et les contenants sous pression vont à l'**Écocentre** et les emballages de protection de polystyrène ont à la **poubelle**.

COMPOSTAGE

2 chas d'affrent à vous !

Composter à la maison

- Résidus alimentaires d'origine végétale
- Résidus de fleurs ou de jardinage, pelouse, feuilles mortes

Porter vos matières dans un conteneur d'apport volontaire

- Résidus alimentaires d'origine végétale ou animale
- Résidus de fleurs ou de jardinage
- Straw-tout, papier brun, mouchoirs et carton usés
- Résidus pour animaux et lièvre naturelle

ÉCOCENTRES

pour toutes les matières dont

- Bois
- Matériaux de construction
- Résidus verts
- Branches
- Meubles et encombrants
- Électroménagers
- Meus
- Métaux mélangés
- Matière électronique et informatique
- Agrégats (béton, briques, cailloux)
- Produits dangereux : peintures, huiles, produits abrasifs, produits d'entretien de maison
- Piles et batteries
- Huiles de cuisson
- Ampoules et tubes fluorescents
- Tubes d'arabes

MINI-COLLECTE

Écocentre, bureau municipal et écoles

- Cartouches d'encre
- Attachés de pain
- Goupilles en aluminium
- Lunettes et coqueuses
- Piles et cellulaires

FRIPERIES OU COMPTOIRS DE LINGE

les conditions varient d'un endroit à l'autre, vérifiez avant

- Vêtements, chaussures, accessoires et textiles
- Jouets, jeux et articles sportifs
- Articles décoratifs, ménagers ou de cuisine

DÉPÔT POUR PLASTIQUES AGRICOLES

- Pellicules de bales rondes et carrées
- Emballages en tube ou toiles pour ensilage
- Sacs de semences, pesticides et fertilisants (petits et gros)
- Sacs de moule, tourbe, paille, liège
- Ficelles - Cordes

DÉPÔT MUNICIPAL

uniquement pour ces matières

- Surplus de matières recyclables
- Résidus verts, pelouse, feuilles mortes
- Branches ou résidus d'élagage
- Peintures et huiles
- Produits dangereux de maison



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA



Bureau administratif

369, avenue Principale
Dégelis (Québec) G5T 2G3
(418) 853-2220
1-866-789-RIDT (7438)



CHALET LOISIRS ET BIBLIO



Horaire du Chalet des loisirs

Samedi: 13h à 16h – 18h à 22h
Dimanche: 13h à 16h – 18h à 21h
Mercredi: 18h à 21h
Jeudi: 18h à 21h
Vendredi: 18h à 22h



Le chalet fermera le 1^{er} mars. Pour la semaine de relâche, nous vous tiendrons informer de l'horaire selon la météo.



Voici l'horaire de votre bibliothèque municipale:

Mercredi de 18h à 19h
Jeudi de 13h30 à 15h30



Nous souhaitons la bienvenue à Odile Marquis Gendron qui se joint à l'équipe de bénévoles!

Demandes spéciales

Christian Malo: christian.malo@sympatico.ca ou 418-899-6608
Sylvie Nadeau: vusurlelac@gmail.com ou 418-714-0093

EN NOUVEAUTÉ: Prêts de jeux de société pour jeunes!



L'équipe de bénévoles de la biblio:
Christian Malo, Sylvie Nadeau, Chantal Laflamme,
Sylvianne Caron et Odile Marquis Gendron.

Bibliothèque municipale d'Auclair: 418-899-2834, poste 4





Club des 50 ans et + d'Auclair

JOYEUSES ST VALENTIN

&

Bonne Fête



à tous nos membres qui auront leur anniversaire



En Février 2026

Gingette Dubé, Étienne Beaulieu, Jacques Pélletier

En Mars 2026

Marie Lavallée, Yvette Grondin, Nathalie Martel, Valmont Bouchard,
Clermont Lemay, Micheline Labilloy, Francine Gauthier,
Jeannine Gilbert, Gaétan Gilbert, Gisèle Lévesque, Josée Sylvain,
Denise Turcotte, Huguette Beaulieu

AVIS DE CONVOCATION - DÎNER ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB 50 ANS ET + D'AUCLAIR



DATE : 16 FÉVRIER à 12 :00
ENDROIT : BIBLIOTHÈQUE D'AUCLAIR
777, RUE DU CLOCHER, AUCLAIR



Aux membres actifs du club des 50 ans et plus d'Auclair, vous êtes invités à venir partager un buffet froid et ensuite l'assemblée générale aura lieu.

Dans le cadre de son assemblée générale annuelle, outre l'adoption du rapport des activités et des états financiers, vous devrez élire les administrateurs, trois postes sont en élection cette année. Tout membre actif qui désire poser sa candidature à titre d'administrateur doit faire parvenir au secrétaire du club un formulaire de mise en candidature au plus tard cinq (5) jours ouvrables avant la date fixée pour l'assemblée générale. Il est possible de se procurer les formulaires officiels de mise en candidature en communiquant avec la secrétaire du club.

Comptant sur votre participation, vous pouvez confirmer votre présence au 418-899-0359 avant le 11 février afin de prévoir le lunch.

De votre comité du Club 50 ans + d'Auclair

*Josée Sylvain présidente, Roger Lévesque, vice-président, administrateurs; Jeannine Gilbert,
Marjolaine Ouellet, Sylvie Lavoie Fournier, Sylviane Caron, Josée Carrette, secrétaire-trésorière
Clubauclair50plus@gmail.com*





CLUB 50 ANS ET +



Club des 50 ans et + d'Auclair

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Aux membres actifs du Club de 50 ans et plus d'Auclair

Vous êtes invités à l'assemblée générale annuelle de votre Club de 50 ans et plus d'Auclair qui aura lieu :

Date : Lundi le 16 février 2026
Heure : 12 :00
Endroit : Bibliothèque d'Auclair, 777 du Clocher, Auclair

Nous débuterons en partageant un léger buffet offert par le Club, ensuite nous procéderons à l'assemblée générale.

Dans le cadre de son assemblée générale annuelle, outre l'adoption du rapport des activités et des états financiers, vous devrez élire les administrateurs, trois (3) postes sont en élection cette année. Tout membre actif qui désire poser sa candidature à titre d'administrateur doit faire parvenir au secrétaire du club un formulaire de mise en candidature au plus tard cinq (5) jours ouvrables avant la date fixée pour l'assemblée générale. Il est possible de se procurer les formulaires officiels de mise en candidature en communiquant avec la secrétaire du club.

Comptant sur votre participation, l'ordre du jour vous sera remis à l'entrée.

Josée Carette
Secrétaire-trésorière
Club de 50 ans et plus d'Auclair
418-899-0359



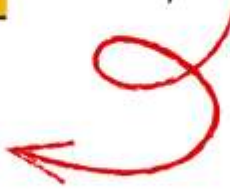
De votre comité du Club 50 ans + d'Auclair
Josée Sylvain, présidente, Roger Lévesque, vice-président, Jeannine Gilbert, administration,
Marjolaine Ouellet, administration, Sylviane Caron, administration, Sylvie Lavoie Fournier,
administration, Josée Carette, secrétaire-trésorière



DIVERS

**RASSEMBLEMENT
DES JEUX 50+
DU BAS-SAINT-LAURENT
ON ENTRE EN ACTION... PUISSANCE 50+
À DÉGELIS, LE 12 JUIN 2026 !**

Vous pouvez vous procurer le
formulaire d'inscription auprès
du Club 50+ d'Auclair!



PRÉSENTÉ PAR



**INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI
DATE LIMITE 2 MAI 2026
FORMULAIRE D'INSCRIPTION DISPONIBLE À VOTRE CLUB OU SUR DEMANDE**



Transport en autobus disponible
Informez-vous auprès de votre club !



Vous désirez des informations supplémentaires :

↳ Mélanie Isabel
☎ 581-466-0885
✉ jeux50plusdegelis@gmail.com

**C'est un rendez-vous !
12 juin 2026
08h30/17h30
515, rue de la Briquette, Dégelis, Qc G5T 1B2**

SURVEILLES LES COMPLÈMENTS D'INFORMATIONS AUPRÈS DE VOTRE CLUB



MERCI À TOUS NOS DONATEURS MERCI

La reprise des cours de GYM CERVEAU a lieu au
Témiscouata grâce à votre générosité

| | | |
|--|--|--|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Merci à tous!!!!



MERCI à tous les participants.es
pour votre présence.


Camp de jour estival

Nous sommes heureux de vous annoncer que le camp de jour sera toujours en service cet été. Les détails suivront sous peu !

Relâche V.I.P.

Encore cette année, la municipalité d'Auclair participe à la relache V.I.P. ! Les activités de la relâche sont incluses dans la programmation du carnaval, surveillez notre page Facebook pour connaître les détails.

Carnaval en bref ...



| | |
|----------------------|--|
| 7 février | Tournoi hockey 4 contre 4 Chalet des Loisirs |
| 21 février | Soirée POP QUIZ Salle de l'école |
| 27 février | Soirée de danse Country/Pop Salle de l'école |
| 28 février | Disco patin Chalet des loisirs |
| 1 ^{er} mars | Tire sur la neige Chalet des Loisirs |
| 8 mars | Brunch des fermières Salle de l'école |

BON CARNAVAL !